

# Elections communales 2006 à Vevey. La liste

# « Alternatives »

## se présente

Face à un monde économique qui prétend façonner de plus en plus la société à sa convenance, nous affirmons la **primauté du politique** pour améliorer les conditions de vie et les droits de chaque être humain. Cela ne va pas de soi. C'est d'abord contraire à l'expérience vécue dans le monde professionnel : pour la très grande majorité de la population, le travail est un espace et un temps sans droits réels, car la démocratie s'arrête au seuil de l'entreprise; d'où l'importance des organisations sociales, syndicales ou associatives et des actions qu'elles peuvent mener. Cela va aussi à contre-courant de l'évolution politique présente : partout, le niveau exécutif – y compris non élu, comme les directoires des banques centrales par exemple – prend un poids croissant, au détriment des assemblées législatives et des décisions populaires; nous refusons ces empiètements, y compris au niveau communal.

Pour nous, l'économie doit être au service de la communauté et non l'inverse. Nous luttons pour défendre et étendre, à tous les niveaux, la possibilité d'un **contrôle démocratique** sur les ressources disponibles, les infrastructures, les conditions de vie ou de travail. Cela passe par une collaboration et une communication constante entre les différents mouvements de résistance à ceux qui détruisent le tissu social en prêchant le « chacun pour soi et le marché pour tous ». Notre groupe illustre bien ce principe puisque nous regroupons, à côté du Mouvement pour le socialisme (ex-solidarités), des personnes issues de différents horizons mais qui partagent ces mêmes convictions : indépendants de gauche, groupe de défense des immigrés, résistants au bétonnage spéculatif, défenseurs de l'environnement...

Au niveau local, cette résistance est possible, par exemple, sur la question des **horaires d'ouverture** des magasins, en défendant l'intérêt du personnel et des petits commerces face aux grandes surfaces ou, dans le domaine de **l'urbanisme**, en favorisant le logement bon marché, des espaces verts ou encore des actions sociales plutôt que répressives.

Au niveau global, la politique de privatisations, soutenue notamment par des organisations internationales comme l'OMC, limite le pouvoir des gens et de leurs élus dans des domaines essentiels de leur vie quotidienne. La fourniture de **l'eau potable** et son prix, par exemple, ne seraient plus déterminés par la nécessité vitale qu'elle représente pour chacun, mais par les profits de la compagnie privée qui la fournirait. De même que l'existence ou non d'un **bureau de poste** n'est déjà plus dictée par les besoins d'une région, mais par le seul souci de rentabilité. C'est pourquoi nous participons à la campagne contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et avons voté la résolution du Conseil communal qui fait de Vevey, comme de nombreuses communes de par le monde, une « **zone hors AGCS** ».

*Nos propositions se regroupent en 5 grands thèmes : Urbanisme, Jeunesse/Famille, Vivre ensemble, Environnement/énergie et Région. Vous les trouverez ci-dessous, ainsi qu'une présentation de notre candidature à la Municipalité.*

## Urbanisme : respecter la qualité de vie de tous

L'urbanisme est à la croisée de toutes les questions importantes qui font la vie en ville. Le **plan directeur communal** se fonde sur une large consultation des représentants des différentes associations locales et des citoyens et donne les grandes lignes du développement urbain pour les années à venir. Il faudrait donc, dans toute décision politique, accorder une attention centrale à ce document.

Année après année, nous avons constamment ramené ce document fondateur au centre des débats pour réclamer un plan de circulation cohérent, un respect des ordonnances fédérales sur la qualité de l'air et sur le bruit. En

matière de construction, il est temps que cessent les « arrangements » avec ce plan directeur qui, ces dernières années, ont permis de le bafouer à plus d'une reprise.

Nous proposons de donner la **priorité aux piétons et aux cyclistes** par l'élargissement de la zone piétonne à l'ensemble de la vieille ville, y compris le Quai Perdonnet, et une modération du trafic partout ailleurs en dehors des grands axes de circulation. Un réseau cohérent d'itinéraires cyclistes permettant des déplacements efficaces au quotidien doit être mis en place. Cela passera fréquemment par une plus claire séparation d'avec les autres modes de déplacement, notamment sur

les quais. Des aménagements tarifaires et techniques devraient être négociés avec les compagnies de transports en commun pour faciliter l'usage du vélo pour les déplacements régionaux, notamment vers les hauts. Pour faciliter le parage des résidents et les soustraire à l'obligation d'utiliser chaque jour leur véhicule, l'usage des macarons doit être généralisé sur l'ensemble du territoire communal.

Dans cette optique, la construction d'un **parking souterrain** en plein cœur de la ville, sous la Grand'Place, est un non-sens. Une telle décision impliquerait le blocage, pour des dizaines d'années, de tout réaménagement de la circulation et un afflux permanent de voitures en plein centre-ville.

Comme nous l'avons déjà déclaré dans un premier débat au Conseil communal, il serait nécessaire d'envisager des **alternatives** à ce projet qui rendent la Grand'Place à la vie sociale. En compensation, on pourrait imaginer de créer un parking souterrain au nord des voies de chemin de fer, dans les quartiers des entrepôts qui sont largement sous-exploités et pourraient ainsi trouver un nouveau souffle. Enfin, une utilisation optimale des parkings commerciaux et privés existants réglerait déjà une bonne partie du problème. A cette fin, nous réclamons depuis longtemps un cadastre des places de parc disponibles.

En ce qui concerne l'aménagement en surface de cette belle place, nous estimons qu'il est indispensable de le soumettre à un concours, incluant une large consultation du public, et de privilégier un projet qui respecte à la fois son unité, son caractère profondément urbain et une utilisation conviviale du lieu.

Le **Jardin du Rivage** est une autre partie du patrimoine public à préserver intégralement et embellir pour l'usage de tous. Quant au **Château de l'Aile**, il faut à la fois le restaurer rapidement et favoriser son utilisation publique

ou semi-publique. Et à quand une transformation des **Galeries du Rivage** en une salle de sports digne de ce nom ?

De manière générale, nous souhaitons que les grands projets urbains donnent lieu à plusieurs propositions sur lesquelles le Conseil communal, voire l'ensemble de la population, puisse véritablement se prononcer, plutôt que d'être acculés à accepter ou refuser en bloc des projets tout ficelés par la Municipalité, dans lesquels des sommes considérables ont déjà été englouties.

Face à la crise actuelle, il est urgent de mettre en place une **politique du logement véritablement sociale**. Cela implique, pour commencer, de garder en mains publiques les immeubles d'habitation en propriété communale et d'y mener une politique d'entretien et de rénovation à long terme (notamment en ce qui concerne les tours de Gilamont ou les immeubles communaux de la Valsainte...). En ce sens, la remise de leur gérance au secteur privé est une erreur qui devra être corrigée. Le nombre de logements soustraits aux effets de la **spéculation immobilière** doit être augmenté. Pour cela, il faut disposer de terrains, quitte à en acheter quand l'occasion se présente, que la commune puisse remettre en droit de superficie à de véritables **coopératives d'habitation** à but authentiquement **non-lucratif**, à moins qu'elle ne décide de construire elle-même. Il faut aussi favoriser une politique écologique du logement et éviter un suréquipement prétendument nécessaire (deux salles de bains pour trois ou quatre pièces...)

Les friches industrielles de **la Chaussée de la Guinguette et des ACMV** constituent une des dernières zones constructibles au centre-ville. Le développement de ce quartier doit impérativement comprendre une part importante de logements sociaux ainsi que des locaux bon marché à disposition des artisans, des artistes ou des associations.

### Massacres urbains au quai Maria-Belgia



Une démolition, résultat non-respect du plan directeur communal (indicatif) et de l'octroi de toutes les dérogations possibles d'après le règlement communal sur les constructions par les Municipalités précédente et actuelle. Alors qu'il suffisait d'appliquer et l'esprit et la lettre du règlement (ayant force de loi) pour rénover ces anciens bâtiments, sans perte de rentabilité pour le propriétaire...

## Jeunesse / Famille : pour un présent plus accueillant

L'accès pour les familles à des **structures d'accueil** de qualité et financièrement avantageuses est la condition première pour permettre aux hommes comme aux femmes de concilier vie familiale et professionnelle. A Vevey, nous avons toujours soutenu la politique qui a permis l'existence de telles structures, aujourd'hui en nombre presque suffisant. Il faudra continuer à les étendre en fonction de l'arrivée prévue de nouveaux habitants.

On parle beaucoup depuis quelque temps des «incivilités» commises par des «jeunes en manque de repères», qui favoriseraient un sentiment général d'insécurité dans la population. Sans nier l'existence de certains faits condamnables, par ailleurs nullement attribuables aux seuls jeunes, nous estimons qu'on en rejette un peu vite la faute sur les familles et sur l'école. Notre société érige la **consommation** en condition indispensable pour accéder au bonheur et à la reconnaissance sociale, mais prive en même temps une partie de ses jeunes de tout accès à l'emploi. Ces contraintes paradoxales génèrent fatalement des frustrations aux conséquences néfastes pour tous.

Plutôt que de dépenser demain des sommes considérables pour punir puis réinsérer les quelques jeunes qui dérapent et réparer les dégâts, une action de **prévention** déterminée et ciblée, à tous les âges, permettrait dès aujourd'hui de rendre à ces jeunes une place dans notre société et un regain de confiance en eux-mêmes. Dès le plus jeune âge, on devrait offrir aux enfants des espaces qui les aident à exprimer leurs désirs et leurs craintes.

Afin de mieux coordonner les différentes actions possibles pour l'ensemble des enfants et des jeunes, il faut envisager de **regrouper**, au sein de l'administration, les dicastères «**petite enfance**», «**éducation**» et «**jeunesse**», comme le recommande la commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Les horaires scolaires doivent absolument être harmonisés, l'encadrement parascolaire complété et renforcé, en particulier pour les plus de 10 ans qui ne bénéficient plus des possibilités offertes par les structures d'accueil existantes.

Ainsi, les **devoirs surveillés** devraient être mieux dotés en personnel, afin de donner aux élèves qui n'ont pas la

chance de pouvoir se faire aider dans le cadre familial un soutien efficace et durable.

Il manque également un **centre de loisirs** adapté aux besoins et aux attentes des **10-14 ans**, situé à proximité des écoles secondaires, où ils pourraient se retrouver après l'école et bénéficier de la présence et de l'écoute d'adultes compétents.

Pour ceux qui, à la sortie de l'école obligatoire, se retrouvent **sans débouché professionnel**, il s'agit de poursuivre et d'amplifier l'effort entrepris récemment, en leur proposant des stages et des places d'apprentissage à la commune ou en collaboration avec d'autres communes, associations ou entreprises. Un soutien renforcé doit aussi être proposé aux jeunes en rupture.

Afin de favoriser une meilleure **compréhension entre générations**, on pourrait susciter des actions d'entraides et d'échanges, par exemple des gardes d'enfants par les aînés ou une bourse de petits boulots permettant aux jeunes de se rendre utiles, tout en se faisant un peu d'argent de poche, auprès des aînés ou des personnes à mobilité réduite.

### Questions d'égalité

Les attentes et les besoins des femmes sont souvent différents de ceux des hommes. Au niveau des instances politiques, de l'administration ou des organismes partenaires de la commune, un accent doit être clairement mis sur les **questions d'égalité**. Cela passe par des mesures destinées à valoriser les compétences et la formation des femmes afin qu'elles aient plus facilement accès aux postes à responsabilités. Il faut également adapter les structures et l'organisation du travail des femmes, mais également des hommes, afin de les rendre compatibles avec les contraintes familiales et domestiques (voir le chapitre école-jeunesse). Au niveau de la cité, une attention soutenue doit être accordée aux initiatives visant à soutenir les femmes confrontées à des problèmes spécifiques ou à promouvoir l'égalité hommes-femmes.

## Vivre ensemble : se rencontrer et se comprendre

A Vevey, se côtoient des gens d'origines, cultures, générations et couches sociales très diverses. Cette **pluralité** est une chance pour la ville, elle stimule l'ouverture au monde, suscite des projets culturels et enrichit notre quotidien de saveurs nouvelles. Une vie communautaire harmonieuse dépend néanmoins aussi d'une volonté politique qui encourage les rencontres, favorise la compréhension mutuelle et soutient un accès équitable de tous, et surtout des plus faibles, à une vie digne.

Les étrangers représentent 44 % de la population veveysanne. Originaires d'une centaine de pays différents, ils bénéficient de statuts très divers. Certains sont nés ici,

d'autres ont désormais le droit de vote et nous nous en réjouissons, certains enfin doivent s'accommoder de situations plus que précaires. Mais **tous collaborent à la vie de la cité**, et cette participation sera d'autant plus enrichissante pour les uns et les autres qu'elle sera soutenue par des mesures intégratives respectueuses des identités culturelles, élaborées avec des représentants des différentes communautés. Concrètement, la commune a déjà pris l'initiative de traduire certains documents d'information et de soutenir des cours ou des programmes de soutien ciblés, prélude à une **véritable politique d'accueil** qui reste à faire.

Vevey abrite de très nombreuses **associations** qui jouent un rôle important dans la culture, le sport, la solidarité sociale ou la vie de quartier. Elles participent largement à l'animation de la cité, à la diversité culturelle et sociale. On devrait plus systématiquement les consulter dans le cadre de projets les concernant, conformément à l'esprit de l'Agenda 21. En sport comme en culture, le soutien à des institutions professionnelles ou semi-professionnelles ne doit pas se faire aux dépens d'autres organismes plus petits, nouveaux ou moins « prestigieux » qui, à nos yeux, reflètent autant l'esprit et les aspirations des habitants de cette ville. La commune se doit donc de favoriser l'éclosion ou le développement de toutes les associations par un appui logistique, financier ou par la mise à disposition de locaux.

## Environnement / énergie : pour qu'il y ait un avenir

Pollution, catastrophes climatiques à répétition, plus personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de mettre en place des politiques axées sur la **préservation** de l'environnement. Dans un monde qui glorifie la consommation, les autorités se doivent de tenir un discours clair et de prendre des mesures exemplaires pour assurer que les générations futures pourront bénéficier d'un cadre de vie sain.

Pour nous, la première mesure est d'appliquer résolument, dans toutes les actions entreprises par la commune, l'esprit de l'Agenda 21, en favorisant l'usage des **énergies renouvelables** et les **économies d'énergie** dans les bâtiments appartenant à la commune ou dans les services communaux. Il ne faut pas hésiter également à utiliser le pouvoir de négociation des autorités communales dans le domaine de la construction pour **inciter**

L'exploitation éhontée des richesses du Sud au profit du Nord, en particulier de la part de multinationales comme – au hasard – Nestlé, génère un désordre mondial qui déborde parfois jusqu'ici. Quelques-unes parmi les millions de personnes risquant leur vie pour échapper à la misère, aux guerres et aux famines, cherchent un refuge dans notre pays, notre région. Une politique fédérale aussi dérisoire qu'inhumaine prétend les en dissuader. Nous avons participé au mouvement qui tente de maintenir un brin d'honneur et d'humanité, notamment par l'approbation au Conseil communal en septembre 2004 d'une résolution de **soutien aux «523»** réfugiés déboués.

**les propriétaires** à privilégier des réalisations peu gourmandes en énergie.

A l'heure actuelle, dans tout le quartier de la friche industrielle de la **Chaussée Guinguette-ACMV**, l'état de pollution des sous-sols limite les possibilités de réhabilitation viable. Il faut rapidement déterminer l'ampleur de ces pollutions puis négocier un programme de décontamination avec les propriétaires. Par la suite, un réaménagement des berges de la Veveyse, permettant des cheminements conviviaux le long des rives, renforcerait le lien entre le nord et le sud de la ville.

Toutes les possibilités visant à **diminuer le nombre de véhicules** circulant en ville doivent être explorées : encouragement à l'auto-partage ou au covoiturage, réalisation rapide d'une communauté tarifaire pour les transports publics...

## Région : pour une participation démocratique

De plus en plus de compétences communales sont déléguées à la région, espace « naturel » de notre quotidien, sans véritable contrôle démocratique. Des domaines aussi importants que les **transports publics** (VMCV, MOB), la **culture** (Fonds intercommunal pour la culture), les **sports**, le **traitement des déchets** (SATOM, Compost SA), la **fourniture et l'épuration des eaux** (SIGE) ou les **prestations sociales** sont de plus en plus de la compétence d'organismes régionaux. Nos débats en Conseil communal sur le problème de la **sécurité** ont dû prendre en considération la coopération intercommunale (police, mais aussi pompiers et protection civile) et la coopération-confrontation avec le canton (Police 2000). Le **scandale de l'abattoir régional** de Clarens géré par le SIGE pose de très sérieuses questions sur le fonctionnement de cet organisme intercommunal. Décider de son maintien, de son développement, ou de son abandon-privatisation demande un ample débat régional sur sa fonction dans le cadre d'un projet de tourisme et d'agriculture de proximité, esquissé lors du

plan directeur régional. Sans cela, il est peu probable que les citoyens acceptent d'éponger les pertes par le moyen d'une augmentation du prix de l'eau et de la taxe d'épuration.

La mosaïque de structures régionales spécialisées et parcellisées n'est pas une solution viable et démocratique à long terme. Il faut une instance législative élue par les citoyens. Le Conseil communal, lors du débat sur le plan directeur régional, avait d'ailleurs émis le vœu que soit mis en place un **Conseil régional Riviera**. C'est dans ce sens qu'il faut aller, au minimum par la voie d'un projet d'agglomération comme le prévoient la Confédération et la nouvelle constitution vaudoise. Ou mieux : pourquoi ne pas **fusionner**, par étapes, les communes du district afin de n'avoir plus, à terme, qu'un seul législatif, une municipalité large (9 sièges) et des procédures de participation et de collaboration avec les différentes associations présentes sur la commune (de villages, de quartiers, de communautés culturelles, de parents, etc.) présentes dans la commune.

## « Vous vous présentez à la Municipalité ? Ah bon ? »



*Jean-Pierre Boillat,  
actuel président  
du Conseil communal*

Vous serez nombreux à nous poser la question. Certains seront ironiques. D'autres seront fâchés: « Vous vous trahissez ! » D'autres encore diront: « Enfin vous prenez vos responsabilités ! »

Laissons de côté les premiers. Ceux que cela fâche auront l'impression que nous renions nos anciens engagements: ne pas participer à un exécutif dans cette société dominée par une droite qui prend, ailleurs qu'au niveau politique, les

décisions qui engagent toute la société. Si elle n'affirme pas son autonomie, une autorité politique, quelle qu'elle soit, reste soumise aux diktats de l'économie.

Quant à prendre « enfin » nos responsabilités, nous pouvons affirmer que c'est déjà fait depuis longtemps: au Conseil communal, nous n'avons pas fait que combattre les projets de la Municipalité qui nous paraissaient mauvais, mal ficelés, non réfléchis. Nous avons aussi fait de nombreuses propositions qui n'ont pas toujours trouvé un écho auprès de la majorité du Conseil. Nous pensons qu'il est possible, et nécessaire, d'être à la Municipalité sans devenir autistes, d'être une force de propositions en nous appuyant sur les besoins de la population.

Pour cela, il faut remplir plusieurs conditions:

- pratiquer une politique transparente. Le principe de collégialité ne doit pas être invoqué pour faire taire les oppositions. Jusqu'à la décision finale, celles-ci doivent s'exprimer;
- ensuite, pratiquer la concertation. Pour élaborer un projet, consulter les principaux intéressés, prendre l'avis des associations, s'assurer qu'il rencontre un écho et surtout qu'il réponde à un besoin. Par le biais de sondages, d'enquêtes, d'expos, s'assurer que les conditions peuvent être réunies pour « ficeler » un projet dans les meilleures conditions. Trop de décisions municipales se sont enlisées parce qu'élaborées sans respecter ces conditions;
- enfin, rendre des comptes de la politique menée au sein de l'exécutif sans attendre l'échéance électorale.

Nous estimons que ces conditions ont été oubliées ou volontairement occultées au cours de cette dernière législature. Par peur de déplaire à l'électorat mais aussi par faiblesse et méfiance des réactions. Et dans certains cas, en remplaçant les débats de fond par des actes dignes de l'esbrouffe, comme dans les mesures prises pour soi-disant répondre au sentiment d'insécurité que personne n'a jamais pu définir de manière objective.

Nous sommes prêts à tenter l'expérience d'un travail de fond à l'exécutif de la commune au cours de la prochaine législature. Nous aurons besoin de votre soutien très critique.

